



Société anonyme au capital social de
499.444,50 euros
Siège social : 50, boulevard Haussmann
75009 Paris
388 380 073 RCS Paris

(la « Société »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES CITEO
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES
DU 06 MARS 2024**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* des bénéficiaires ainsi que des critères et conditions d'attribution des financements aux opérateurs du réemploi et de la réutilisation.

I. Registre de présence

Le 06 mars 2024 à 10h,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 22 février 2024 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Cristina Durllesteanu, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Mme Giulia Basclat, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de l'Industrie (FCD), *a donné pouvoir* à Mme Virginie d'Enfert, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER) ;
- Mme Virginie d'Enfert, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER), *a reçu pouvoir* de Mme Giulia Basclat, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de l'Industrie (FCD).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Hervé Sirena, titulaire, représentant de la Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- M. Jacques Bordat, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lise Olsina, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- Mme Célia Rennesson, titulaire, représentante de Réseau Vrac et Réemploi ;
- Mme Lucia Pereira, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi.

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR) ;
- M. Jean-Michel Buf, titulaire, représentant de Régions de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Charlotte Soulyard, suppléante, représentante de Zéro Waste France ;
- Mme Lisa Faulet, titulaire, représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- La représentante de COPACEL.

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Sophie Nguyen, Directrice Réemploi, Citeo ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants des Sociétés assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Paul Boivin et Virginie d'Enfert président la réunion en leurs qualités respectives de Président du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (le « **Président** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis des conditions d'éligibilité des bénéficiaires ainsi que des critères d'attribution des financements aux opérateurs du réemploi et de la réutilisation

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'approuver les conditions d'éligibilité des bénéficiaires ainsi que les critères et conditions d'attribution des financements aux opérateurs du réemploi et de la réutilisation.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable sous réserves***
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable sous réserves***
- Régions de France : **Avis favorable sous réserves***

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**
- Consommation Logement Cadre de Vie : **Avis favorable**

Les réserves des parties prenantes portent sur les enjeux suivants :

- s'assurer que les dispositifs de récupération en magasin seraient exclusivement prévus pour la consigne pour réemploi ;
- assurer l'engagement financier de l'enveloppe prévue ;
- adapter l'approche collectivités à leur contrainte technique, calendaire et financière.

Avec onze (11) avis favorables, dont trois (3) sous réserves, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve les conditions d'éligibilité des bénéficiaires ainsi que des critères d'attribution des financements aux opérateurs du réemploi et de la réutilisation.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Présidente du Comité des Parties Prenantes Citeo

Virginie d'Enfert, Fédération Hygiène et Entretien Responsable

Virginie d'Enfert

**Scrutateur – Comité Parties
Prenantes Citeo**

*Bertrand Bohain, Cercle National
du Recyclage*

BBohain